



*Le Président*

## Assemblée Générale du jeudi 26 juin 2008

### RAPPORT FINANCIER

Les comptes établis par notre expert-comptable ont été validés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2008. Le Commissaire aux comptes a procédé à la vérification des comptes.

Les comptes sont à la disposition des participants à cette réunion et je me limiterai à quelques points essentiels.

Les produits se sont élevés à 100 965 € contre 102 446 € en 2006 et 134 075 € en 2005. La contribution de la FNTP est conforme à la convention passée pour les années 2006 et 2007. Elle s'établit à 90 000 € par an en réduction sur les années antérieures pour tenir compte du fait que les investissements les plus lourds de la période de construction rapide du site Planète-TP sont maintenant réalisés. A nouveau, il faut noter une nouvelle diminution de la participation financière de la FNTP pour 2008. Elle est fixée à 60 000 Euros soit une réduction du tiers par rapport aux 2 années précédentes. Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation est en très légère croissance.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 110 251 € contre 106 958 € en 2006 et 121 335 € en 2005. L'augmentation par rapport à 2006 s'explique par la campagne en direction des collègues (espace Internet dédié aux collègues, affiches), la mise en place de l'espace Internet dédié à la reconversion armée et la réalisation de cartes promotionnelles tant en Français qu'en anglais. Les principaux postes de dépense sont les suivants :

- maintenance de Planète-TP y compris la photothèque et hébergement de l'ensemble pour 28 580 € ;
- amélioration de Planète-TP par de nouvelles traductions pour 6 170 €, et la finalisation des rubriques « barrages » et « matériels » pour 7 000 € ;
- la réalisation des espaces dédiés « collègues » et « armée » pour un montant de 27 000 € ;
- le site ASCO-TP a été remis à niveau pour une dépense totale de 1 250 € ;
- deux lettres éditées sur papier (n°17 et n°18) ont été diffusées en 800 exemplaires pour 2 320 €, la réalisation et l'envoi des affiches collègues pour 13 440 €



- **les dépenses** de fonctionnement se sont élevées à 36 500 € dont :
  - o 9 000 pour la mise à disposition des locaux par l'ENPC.
  - o 3 900 pour le remboursement à l'ENPC des frais de télécommunications.
  - o 13 200 pour les dépenses de personnel (un agent à temps partiel et de modestes gratifications pour certains membres de l'équipe permanente).
  - o 4 500 d'honoraires.
  - o 2 200 de fournitures diverses.
  - o 3 700 de frais de mission et de remboursement de frais divers au personnel permanent.

L'exercice se termine finalement par un déficit de 783 € qu'il est proposé d'inscrire au report à nouveau ainsi que l'autorise la qualité du bilan.

Hubert Roux